

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Parmar, Dovejot (SPAC/PSPC)
Envoyé : 20 mai 2020 15:23
À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)
Objet : Re : Demande de réponse : N95 et homologation du NIOSH

D'accord. ©

Dove Parmar

Special Assistant - Ontario I Adjoint spécial - Ontario
Office of the Honourable Anita Anand I Bureau de l'honorable Anita Anand
Public Services and Procurement Canada I Services publics et Approvisionnement Canada
dovejot.parmar@canada.ca

De : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)
Envoyé : 20 mai 2020 15:23
À : Parmar, Dovejot (SPAC/PSPC) <dovejot.parmar@canada.ca>
Objet : Re : Demande de réponse : N95 et homologation du NIOSH

Dove, je vais vous appeler. C'est entre les mains d'ISDE pour le moment, mais je peux vous expliquer le contexte.

Envoyé de mon iPhone

Le 20 avril 2020 à 15:20, Parmar, Dovejot (SPAC/PSPC) <dovejot.parmar@canada.ca> a écrit :

Je vois que vous faites partie de la chaîne de courriels. Avez-vous des renseignements à ce sujet?

Dove Parmar

Special Assistant - Ontario I Adjoint spécial - Ontario
Office of the Honourable Anita Anand I Bureau de l'honorable Anita Anand
Public Services and Procurement Canada I Services publics et Approvisionnement Canada
dovejot.parmar@canada.ca

De : Tabbara, Marwan - Riding 1 [<mailto:Marwan.Tabbara.C1@parl.gc.ca>]
Envoyé : 20 mai 2020 15:15
À : Parmar, Dovejot (SPAC/PSPC) <dovejot.parmar@canada.ca>
Objet : Demande de réponse : N95 et homologation du NIOSH
Importance : Haute

Bonjour Dove,

Je vous écris aujourd'hui pour demander l'aide de Services publics et Approvisionnement Canada au sujet de la demande d'une entreprise de notre circonscription.

L'entreprise en question s'appelle Racer Machinery International.

Elle a communiqué avec nous en mars pour offrir de réorienter ses activités et a fait approuver sa demande de LEIM dès le début. Elle semble cependant avoir des problèmes et se bute à des obstacles. **À l'heure actuelle, le principal obstacle est l'exigence d'homologation du NIOSH. J'ai joint son dernier message ci-dessous.**

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir y jeter un coup d'œil et de me fournir une réponse.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ce courriel. Je suis certain que vous êtes extrêmement occupé en ce moment et nous apprécions réellement l'appui de votre ministère.

Sincères salutations,

Danny Moufti

Manager, Office of Marwan Tabbara
Member of Parliament, Kitchener South — Hespeler

E-mail / Courriel: Marwan.Tabbara.C1@parl.gc.ca

De : Alex Vojinovich - Racer Machinery International Inc <alex@racerinternational.com>

Envoyé : 12 mai 2020 13:48

À : Tabbara, Marwan - M.P.; Tabbara, Marwan - Riding 1; Tabbara, Marwan - Assistant 1

Cc: 'O'Neill, Sean Matthew (IC)'; 'Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)'; celine.caira@canada.ca; don@racerinternational.com

Objet : Plan pour les masques N95 FABRIQUÉS AU CANADA — Mobilisation de l'industrie pour lutter contre la COVID-19 — Racer Machinery International inc.

Bonjour Marwan,

Une discussion avec des gens de Santé Canada, de Cambridge Materials, de l'Université McMaster et du CNRC m'a donné une bonne idée de la situation et j'aimerais clarifier le tout avec le ministère chargé de l'approvisionnement.

Nous avons fait des propositions et mis en œuvre tous les plans possibles pour nous assurer de pouvoir fabriquer des masques et des équipements ici même au Canada. Compte tenu du nombre de masques en provenance de l'étranger qui sont continuellement rejetés et de la pénurie actuelle, j'ai du mal à comprendre pourquoi nous n'avons pas obtenu l'appui du gouvernement pour produire ces fournitures localement.

Alors que nous essayons depuis le 24 mars 2020 de contribuer à la lutte contre la pandémie et que RACER est un joueur essentiel pour soutenir des capacités industrielles clés (CIC) du Canada et ramener une partie de la production au pays, nous sommes confrontés à des obstacles et à des tracasseries administratives que nous essayons de surmonter en équipe pour le plus grand bien de nos concitoyens.

La demande actuelle de masques homologués par le NIOSH impose une limite très stricte à l'achat d'équipements fabriqués au Canada. Alors que les États-Unis commencent à rouvrir certains secteurs de leur économie et que les entreprises reprennent leurs activités normales, cet organisme d'homologation américain (NIOSH) s'occupe de ses propres demandes et problèmes intérieurs. J'ai également reçu la confirmation qu'aucune entité au Canada n'est autorisée à délivrer une homologation du NIOSH, même si elle peut effectuer les essais elle-même.

Toutefois, Santé Canada est en pourparlers avec le NIOSH pour devenir cette entité. De plus, le Ministère est en mesure de produire une homologation canadienne pour les masques si ceux-ci sont utilisés dans des contextes appropriés et qu'ils sont équivalents ou meilleurs que ceux homologués par le NIOSH.

Même les masques N95 homologués par le NIOSH (l'Europe les appelle FFP2 et la Chine les appelle KN95) sont offerts en différentes catégories.

Il existe des masques N95 commerciaux et des masques N95 médicaux; il ne suffit donc pas de demander des masques N95 du NIOSH pour s'assurer qu'on utilise les bons masques au bon endroit.

Grâce au soutien des responsables de l'approvisionnement et du premier ministre envers les produits fabriqués au Canada, nous pouvons fournir à la province l'équipement dont elle a besoin pour assurer la protection de la population canadienne. Nous demandons une réduction des formalités administratives afin de mettre à profit le savoir-faire, la créativité et le pouvoir manufacturier canadien pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Si la Chine peut construire une usine de masques en 12 jours pour produire 8 millions de masques par jour, j'espère que nous pourrions en faire autant pour notre pays avec l'argent de nos impôts.

Cordialement,

Alex

<image003.png>

1030 Fountain St N. Cambridge, ON Canada N3H 4R7

CANADA T +1.519.623.6223 x201 1 F +1.519.623.1122 1 USA T +1.716.462.6224 x201 1

F +1.716.462.6227

alex@racerinternational.com 1 www.racerinternational.com 1 Toll NA 1.888.514.1661

Le présent courriel et les fichiers qui y sont transmis sont confidentiels et destinés uniquement à l'usage de la personne ou de l'entité à qui ils sont adressés. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en informer le gestionnaire de système. Ce message contient des renseignements confidentiels et est destiné uniquement au destinataire prévu. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, vous ne devez pas diffuser, distribuer ou copier ce courriel. Veuillez aviser immédiatement l'expéditeur par courriel si vous avez reçu ce courriel par erreur et supprimer ce courriel de votre système. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, nous vous avisons qu'il est strictement interdit de divulguer, de copier, de distribuer ou de prendre des mesures en fonction du contenu de ces renseignements.

